

Pendant la lutte aux déficits, l'aide sociale a subi des compressions de 354,5 millions de dollars, seulement entre 1996 à 1998. Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) prétend à raison que les plus pauvres de la société ont été les principaux contributeurs, à proportion de leurs moyens, à la réussite du redressement des finances publiques au Québec et au Canada (car, ne l'oublions pas, le premier à voir tiré, à avoir coupé, est le gouvernement fédéral, dans ses transferts aux provinces). Cette réussite a permis les récentes baisses d'impôts annoncées par Mme Pauline Marois dans son budget 2001-2002 et dont les 60% les mieux nantis de la société profiteront.

Un thème revient donc à la mode, la lutte à la pauvreté. Le surprenant... ou électoraliste : "Mon parti est plus à gauche que le tien!" réjouit les éditorialistes. Ils proclament le virage progressiste du Parti libéral du Québec à la faveur de l'élection de Nathalie Rochefort dans Mercier. Le PLQ a annoncé sa volonté d'instaurer un barème plancher pour l'aide sociale, un seuil en deçà duquel un chèque ne peut être coupé (500 \$ par mois, à revoir à la hausse, éventuellement).

D'autres aussi y avaient pensé. En mai 2000, le Parti Québécois a adopté la résolution suivante : *le Parti Québécois s'engage à mettre doter le contrat social de différents moyens pour qu'il ne demeure pas vain : dont la désignation d'un barème "plancher" pour la sécurité du revenu sur lequel aucune coupure ne pourra être appliquée à l'exception des sanctions pour fraudes.*

«Entre les volontés d'un parti et les exigences d'un bon gouvernement», le cœur n'a pas balancé longtemps. La ministre des Finances Pauline Marois a déclaré qu'il serait titanique de s'attaquer à la couverture des besoins essentiels. Mais il n'est pas titanique de remettre aux plus riches 3,8 milliards de dollars en baisse d'impôt d'ici 2004. Le gouvernement péquiste, le premier ministre et le ministre de la Solidarité sociale, nous promettent une politique globale de lutte à la pauvreté. Jean Rochon a cependant indiqué que l'idée d'un chèque incompressible ne lui semblait pas la meilleure voie à suivre. Le gouvernement devrait maintenir un "incitatif" au travail pour les bénéficiaires des aides de l'État.

La lutte contre la pauvreté exige des moyens diversifiés. La pauvreté a plusieurs causes, complexes. Mais tout programme de lutte à la pauvreté devrait reconnaître un principe disparu dans la réforme de 1989 : un droit, un droit universel et inaliénable à un minimum pour subsister. L'aide de l'État, en cas de coup dur, pendant les conjonctures économiques difficiles, doit être un droit. Sinon, nous retomberons dans l'ornière de la charité publique ou privée, comme nous la connaissons au XIX<sup>e</sup> siècle, avec toutes les dérives de l'arbitraire.

Quand les politiciens nous parlent de pauvreté, nous sommes rapidement submergés par leurs sta-

# SÉCURITÉ DU REVENU UN PLANCHER D'ABORD



PHOTO BENOIT AQUIN

**Mars 2001. Le groupe d'artistes de l'ATSA (Action terroriste socialement acceptable) installait, pour trois jours, son oeuvre pour dénoncer la pauvreté: un camp de «réfugiés» au coin des rues Clark et Ste-Catherine .**

**Photo: les comédiens de la Ligue nationale d'improvisation (LNI) y ont disputé un match avec des usagers de la Maison du Père et du Bon Dieu dans la rue.**

tistiques, les normes et les comparateurs (instrument qui mesure avec précision de très petites différences de longueur) inventés. Cela minore, relativise, classe "les vrais et les faux pauvres". Cela ne doit pas nous leurrer.

La réalité, c'est le bien-être social, devenu assistance-emploi. On ne peut nier l'importance de la création d'emplois pour lutter contre la pauvreté. Mais les exemples des dernières années démontrent que la croissance économique rime avec concentration de la richesse. Que la baisse du nombre de chômeurs ne signifie pas que les plus démunis s'en tirent mieux.

La réalité, c'est 501\$ par mois. Ce sont les frais bancaires supplémentaires quand on a moins de 1 000 \$ dans le compte. Ce sont les spéciaux qui disparaissent à l'épicerie la première semaine du mois. C'est l'insécurité et l'humiliation permanentes pour une personne sur cinq. C'est notre acceptation collective et silencieuse.

Le retour à l'idée d'un barème plancher est une bonne nouvelle. Nous la devons à l'acharnement des groupes de défense des démunis, le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, le Front commun des personnes assistées sociales, *Barème Plancher*, etc. Cela remet à l'ordre du jour un principe fondamental : la responsabilité d'une société d'assurer à l'ensemble de la population un minimum vital et les moyens de s'épanouir. Si ce n'est l'obligation de l'État, éradiquer la pauvreté restera oeuvre pie, inopérante, cynique. □